

l'augmentation du fonds de roulement, le financement des stocks de matières brutes ou finies dans le cas des fabricants, et la réalisation de travaux de recherche et de développement. Les fonds peuvent être accordés directement ou contre garantie de diverses natures.

L'AOC offre également des services de consultation sur des questions financières, techniques et de commercialisation aux petites et moyennes entreprises de l'Alberta qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour se procurer cette aide ailleurs. Les services sont dispensés au siège social de l'AOC à Ponoka et par ses bureaux régionaux de Calgary, Lethbridge, Grande Prairie, St. Paul, Medicine Hat, Edson et Edmonton.

### **Colombie-Britannique**

**18.5.10**

Le ministère du Développement économique propose des programmes, des services et des renseignements techniques à l'industrie, au monde des affaires et aux organismes gouvernementaux. Les objectifs de la stratégie économique de la province portent sur la croissance de l'emploi et du revenu réel, l'amélioration de l'efficacité, la stabilité des prix et l'expansion économique régionale équilibrée.

Une Direction des analyses économiques effectue, en matière d'économie, des recherches, des études, ainsi que des travaux de planification et de prévisions à long terme. Ses efforts complètent les services d'analyses statistiques et financières du ministère, de même que les fonctions de planification des politiques et d'établissement des budgets du ministère des Finances. De son côté, une Direction de la mise en œuvre et de la coordination négocie l'adoption de programmes intergouvernementaux et de programmes État-industrie, en plus d'assurer leur gestion financière. La Direction du développement commercial et industriel promouvoit la croissance et la diversification des entreprises. Elle aide les établissements manufacturiers à se développer, trouve de nouveaux marchés pour les produits et services de la Colombie-Britannique, et encourage les sociétés et entreprises de la province, d'autres régions du Canada et de l'étranger à faire de nouveaux investissements en Colombie-Britannique. De plus, elle patronne des missions et des expositions commerciales.

Le ministère entretient des relations avec la Société de développement de la Colombie-Britannique, afin de pourvoir à l'acquisition et à la viabilisation de terrains propices à l'établissement d'industries dans des régions où il n'y en avait pas de disponible auparavant, ou dans des lieux où le coût élevé des terrains se révélait prohibitif. Elle consent aussi des prêts aux entreprises souhaitant agrandir leurs installations ou en aménager de nouvelles. Par ailleurs, le ministère maintient un bureau du commerce à la Maison de la Colombie-Britannique à Londres, où un conseiller économique est affecté en permanence.

### *Sources*

- 18.1 Division des industries manufacturières et primaires, Secteur de la statistique industrielle, Statistique Canada.
- 18.2 Direction des services d'information, ministère de l'Industrie et du Commerce.
- 18.3 Corporation de développement du Canada.
- 18.4 - 18.4.2 Services des communications, ministère de la Consommation et des Corporations.
- 18.4.3 Éducation et information, Conseil canadien des normes.
- 18.4.4 Services des communications, ministère de la Consommation et des Corporations.
- 18.5 Renseignements fournis par les ministères provinciaux concernés.